

Les pratiques de subjectivation des femmes

Une analyse par le révélateur du rapport à l'argent dans le couple

The Practices of Subjectivation of Women

An Analysis Based on Examination of a Couple's Handling of Money

Laurence Bachmann

Volume 43, numéro 1, printemps 2011

Pour une sociologie de la mode et du vêtement
For a Sociology of Fashion and Clothing

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1003540ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1003540ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)
1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bachmann, L. (2011). Les pratiques de subjectivation des femmes : une analyse par le révélateur du rapport à l'argent dans le couple. *Sociologie et sociétés*, 43(1), 287–304. <https://doi.org/10.7202/1003540ar>

Résumé de l'article

Cet article traite de la question de l'appropriation de l'idéal démocratique d'autonomie et d'égalité par les femmes, à travers leur rapport à l'argent dans le couple. Il porte sur la manière dont les femmes donnent du sens à l'argent dans un contexte idéal d'émancipation, mais aussi d'inégalités objectives entre les sexes. Le rapport à l'argent sert ainsi de révélateur d'une identité, d'une autonomie réclamée ou de sa place dans la division sexuelle du travail. Notre étude montre que pour les femmes qui ont les conditions pour penser leur émancipation, l'idéal démocratique s'impose comme un *souci de soi*. Leurs exigences éthiques, révélées dans leur rapport à l'argent, se réfèrent implicitement aux rapports de domination entre les sexes dont certains aspects ne sont plus tolérés. En tant que nouvelle norme sociale, ces exigences les incitent à passer du statut d'objet au statut de sujet à travers un travail de subjectivation, en lien avec l'idéal démocratique. En montrant qu'aujourd'hui les femmes travaillent leur émancipation sur un mode individuel et non collectif, et sans mobiliser la critique des rapports sociaux de sexe, cette recherche qualitative renouvelle la question de l'héritage du féminisme des années 1970.



Les pratiques de subjectivation des femmes

Une analyse par le révélateur du rapport
à l'argent dans le couple

LAURENCE BACHMANN

Études genre
Université de Genève
CH-1211 Genève 4
Suisse
Courriel : Laurence.Bachmann@unige.ch

INTRODUCTION

En 1929, dans un essai intitulé *Une chambre à soi*, Virginia Woolf (1992 [1929]) affirme que le contrôle des maris sur l'argent de leurs épouses ainsi que l'association de celles-ci au travail domestique, qui place les femmes au service d'autrui, les empêchent d'avoir des moments ou des lieux où elles pourraient être «chez soi» ou «avec soi». Cette situation spécifique les exclut de leur subjectivité. Selon l'auteure, posséder *une chambre à soi* et de l'argent à soi relève d'une condition nécessaire pour que les femmes accèdent à leur subjectivité et à une certaine maîtrise de leur destin social. Dans le cadre de notre recherche, nous nous sommes intéressée à des couples où les femmes possèdent «de l'argent à soi»: notre étude s'inscrit dans le contexte actuel de la Suisse, où la plupart des femmes ont une activité professionnelle. Nous avons alors étudié la manière dont les femmes s'approprient l'idéal démocratique d'autonomie et d'égalité. Cela, à travers le révélateur sociologique du rapport à l'argent. Notre étude porte ainsi sur la manière dont les femmes donnent du sens à l'argent, en lien avec cet idéal. Elle analyse en quoi le fait de posséder «de l'argent à soi» soutient des pratiques de subjectivation, en tant que processus par lequel on se constitue comme sujet de ses actes (Foucault, 1984), en lien avec l'idéal démocratique d'égalité et d'autonomie.

Le rapport à l'argent nous semble un révélateur pertinent du travail de subjectivation qu'effectuent les femmes. Historiquement, les femmes ont toujours été exclues de l'argent. Des recherches montrent en effet que l'émergence de l'industrialisation et donc du salariat impose une séparation entre les lieux de production marchande et de l'économie domestique, qui renforce la division du travail selon le sexe : le travail rémunéré de production de biens et de services est associé aux hommes alors que le travail domestique d'entretien de la maison et d'éducation des enfants est associé aux femmes. Les femmes sont ainsi exclues du salariat (Zelizer, 2005 ; Schweitzer, 2002 ; Perrot, 1998 ; Scott, 1991 ; Maruani, 1985). Ce n'est qu'à partir des années 1960 que des changements économiques importants entraînent l'entrée massive des mères de famille sur le marché du travail. Cela permet à un grand nombre de femmes de gagner un salaire, et d'atteindre ainsi une certaine autonomie financière.

Actuellement, le genre structure encore l'accès à l'argent et à ses usages. L'étude empirique porte sur le contexte national de la Suisse, dont il convient à ce titre d'en décrire les contours. Si, en Suisse, les femmes en couple hétérosexuel accèdent à de l'argent personnel, leur salaire est généralement moins élevé que celui de leur compagnon. Cette asymétrie s'explique notamment par la différence du taux d'occupation professionnelle entre les partenaires (OFS, 2008a). Comme dans beaucoup de pays, même si les deux conjoints assument une charge de travail équivalente, les hommes ont tendance, aujourd'hui encore, à s'impliquer beaucoup plus que les femmes sur le plan professionnel et celles-ci sont responsables du travail familial (OFS, 2008b ; Bachmann *et al.*, 2004). La répartition du travail domestique a très peu évolué depuis les années 1970 ; la responsabilité des tâches liées au ménage et à la garde des enfants incombe toujours aux femmes, qui y consacrent au moins deux fois plus de temps que les hommes. En Suisse, le temps partiel des mères représente l'arrangement au sein de nombreuses familles. Cet arrangement familial fonctionne de manière particulièrement forte dans ce pays, en comparaison européenne¹. Le taux d'occupation professionnelle des mères diminue avec l'accroissement de leurs charges familiales pour remonter ensuite. Les mères avec enfants de moins de 15 ans sont deux fois plus nombreuses à travailler à moins de 50 % que les femmes sans enfant ou avec enfants âgés de plus de 15 ans (OFS, 2003). Parmi ces couples, « dans 33 % des cas, lui travaille à temps complet et elle à moins de 50 %. Chez 15 % des couples avec enfant(s), le taux d'activité de la femme se situe entre 50 et 89 % et son partenaire travaille à plein temps, et dans environ 9 % des cas, les deux partenaires travaillent à plein temps » (OFS, 2003 : 38). Le temps partiel (entre 50 et 89 %) pour les deux partenaires se trouve chez un peu moins de 1,6 % des couples. Si le modèle familial conventionnel où le mari travaille à temps complet et l'épouse n'a pas d'activité rémunérée est toujours dominant (36 % des cas), il a toutefois nettement diminué depuis les années 1970, passant

1. Ce modèle se trouve aussi en Autriche, mais de façon moins marquée. Le modèle suisse où les mères ont tendance à sortir temporairement du marché du travail pendant les premières années de leurs enfants s'explique par la difficulté à articuler vie familiale et vie professionnelle qui incombe toujours aux femmes, et notamment par le manque de structures d'accueil des enfants (OFS, 2008a).

d'environ 73 % en 1970 à 55 % en 1990, puis à 36 % en 2000 (OFS, 2003 : 38). L'asymétrie des salaires des partenaires conjugaux trouve également un de ses fondements dans la ségrégation selon le genre sur le marché du travail qui produit, en Suisse comme dans les autres pays occidentaux, des écarts salariaux entre les sexes (Maruani 1998, 2000 ; Charles, 1995). On assiste à une ségrégation genrée horizontale : les différents secteurs professionnels sont surreprésentés par un genre au détriment de l'autre et les secteurs féminins sont moins rémunérés et moins qualifiés que les secteurs masculins. À cela s'ajoute une ségrégation verticale : les positions hiérarchiques les plus élevées sont attribuées aux hommes et les femmes sont beaucoup plus nombreuses dans les postes mal rémunérés et peu présentes aux échelons supérieurs de la hiérarchie. À ces deux types de ségrégation s'additionne la discrimination salariale directe qui persiste dans tous les secteurs d'activité : en Suisse, à formation et statut équivalents, le salaire des femmes en 2003 est inférieur à celui des hommes, soit de 10 % dans le public et de 21 % dans le privé (OFS, 2003).

En Suisse comme ailleurs, l'asymétrie des ressources financières entre les conjoints a pour conséquence la dépendance économique des épouses envers les époux. Les femmes en couple avec enfants à charge accèdent fréquemment à de l'argent médiatisé ou de «seconde main» : elles dépendent partiellement du salaire de leur compagnon. En Suisse, leur dépendance s'accroît d'autant plus si elles ont des enfants. En effet, lorsque les couples n'ont pas d'enfants, les femmes contribuent à 33 % des dépenses du ménage. Dans le cas de couples avec enfants, «un tiers des femmes vivant en couple avec des enfants ne possèdent pas de revenu propre ; 40 % d'entre elles n'assurent tout au plus qu'un quart des revenus du ménage et seule une toute petite minorité de 4 % assure au moins la moitié des revenus» (OFS, 2003 : 54). Leur dépendance économique les expose à des risques sociaux et économiques importants lors de séparation ou de divorce. Le cas échéant, les femmes divorcées obtiennent généralement la garde de leurs enfants et endossent ainsi les principales charges éducatives. En Suisse, elles travaillent généralement à temps partiel et ont par conséquent des revenus faibles. De plus, 26,7 % des ménages monoparentaux vivent dans la pauvreté (OFS, 2008b). Dans tous les pays occidentaux, en tant que femmes, elles sont également davantage confrontées au chômage que les hommes (Maruani et Reynaud, 2004 ; Bachmann *et al.*, 2003). De leur côté, les hommes divorcés ont tendance à conserver un meilleur salaire que leurs ex-conjointes. Ils sont dispensés des principales charges éducatives de leurs enfants (n'obtenant généralement pas leur garde) tout en étant contraints, cependant, de payer une pension alimentaire. Les risques de précarisation des mères sont d'autant plus importants que le taux de divorce a fortement augmenté en trente ans (Schultheis, 1997). En Suisse il s'élève à 48 % en 2008².

2. Précisons qu'en Suisse la plupart des couples sont mariés à l'arrivée des enfants. Le régime matrimonial ordinaire est celui de «la participation aux acquêts» où le patrimoine des époux est en principe séparé. Cependant, lors de décès ou de divorce, la somme des économies accumulées pendant le mariage par les deux époux est répartie égalitairement entre ces derniers.

Des recherches contemporaines sur les usages de l'argent dans le couple dans divers pays, appréhendés habituellement sous l'angle d'une microsociologie de la famille, mettent en avant leur structuration par le genre. Dans une recherche effectuée chez des couples de Suisse romande, Henchoz (2008) montre ainsi que le genre façonne la manière dont les partenaires conjugaux considèrent et manipulent l'argent. Une étude transnationale portant sur 21 pays occidentaux atteste, à l'instar d'autres recherches, que la gestion de l'argent dans le couple par les femmes relève davantage d'un travail que d'une source de pouvoir (Yadanis et Lauer, 2007). Dans une étude sur des couples de Grande-Bretagne, Pahl (2000) souligne le caractère genré de certains postes de dépenses : l'argent des femmes est destiné à la nourriture, à leurs vêtements et aux enfants alors que celui des hommes est destiné aux vacances, au jeu, aux repas pris en dehors de la maison, aux travaux dans la maison, aux véhicules à moteur et à l'alcool. Ces résultats coïncident avec ceux d'une recherche sur les couples en France (Roy, 2006). Certaines études indiquent que l'argent des femmes et celui des hommes dans le couple n'ont pas la même valeur. Le salaire féminin est perçu comme relevant d'une moindre importance même pour les femmes qui ont travaillé pendant des années ; il est marginalisé et traité comme un revenu périphérique du ménage (Brannen et Moss, 1991). Appréhendé en tant que *salaire d'appoint* (Maruani, 1985), l'argent des femmes dans la famille a parfois de la difficulté à atteindre le statut symbolique d'« argent adulte » (Langevin, 1990). Son statut secondaire incite les épouses à se considérer généralement satisfaites de leur salaire même si celui-ci est inférieur à celui de leur partenaire (Baudelot et Serre, 2006). Le salaire masculin, défini comme le *salaire familial*, a par contre une valeur centrale (Williams, 2000 ; Potuchek, 1997), il relève d'une « catégorie hautement protégée » (Morris, 1984). Des recherches indiquent aussi que le genre produit des effets de censure et des rappels à l'ordre lorsque les partenaires conjugaux s'éloignent du modèle conventionnel. Lorsque les femmes gagnent plus d'argent que leur compagnon, elles sont mal à l'aise, dévaluent leur salaire et tentent de le faire passer pour de l'argent du ménage. Certaines d'entre elles limitent leurs implications dans les affaires financières (Hertz, 1986). Dans ce cas de figure, la plupart des femmes accentuent leur rôle traditionnel, mettent l'accent sur la séduction et le dévouement envers leur mari (Tichenor, 2005 ; Thompson et Walker, 1989). D'autres études démontrent que les valeurs de loyauté, de sacrifice ou d'abnégation, associées aux attributs sociaux du féminin, sont très puissantes en ce qui concerne l'argent. Dans son analyse sur l'organisation financière des ménages, Wilson (1990) constate qu'« épargner » aux yeux des femmes signifie mettre de l'argent de côté pour la consommation domestique *collective*. Beaucoup de femmes ont du mal à distinguer l'épargne personnelle et domestique, car elles conçoivent « leur argent » comme destiné à la consommation familiale : les « besoins » des enfants passent toujours avant leurs « envies » (Wilson, 1990). Elles se sentent coupables de leurs dépenses personnelles.

Dans un contexte où le genre structure encore de la sorte les usages de l'argent, notre étude vise à analyser le rapport à l'argent des femmes afin de saisir la manière dont elles donnent du sens à ce phénomène relativement nouveau qui consiste à pos-

séder «de l'argent à soi». Ainsi, si nous nous inscrivons dans la ligne des recherches qui montrent que les usages de l'argent dans le couple sont marqués par le social, notre démarche ne vise pas principalement à déceler les effets de structure, tels que le poids du genre sur les usages de l'argent. Elle s'intéresse davantage à l'argent en tant que support produisant des effets. Notre attention est portée sur le fait que les femmes possèdent leur propre argent. Dans une démarche compréhensive, nous cherchons à cerner les significations qu'associent les femmes à l'argent, à déceler leurs préoccupations ainsi que leurs expériences singulières relatives à l'argent. Ce n'est que dans le cadre de la conclusion que nous revenons sur les effets de structure pour montrer la manière dont les rapports sociaux de sexe et de classe conditionnent ces significations sociales³.

L'insertion professionnelle des femmes dans les pays occidentaux s'accompagne dès la fin des années 1960 d'une intensification de l'idéal démocratique. La nouvelle morale d'émancipation qui émerge à cette période est incarnée de manière symbolique par Mai 68 et se base en partie sur «la démocratisation de valeurs et de comportements typiques des hautes bourgeoisies et des milieux artistiques» (Chauvel, 2006 : 33). Soutenue par le droit, cette morale place l'individu au centre et met l'accent sur la reconnaissance de sa subjectivité, la liberté personnelle et l'hédonisme (Gauchet, 2002). L'idéal démocratique s'inscrit dans le contexte sociohistorique particulier des années 1970 où les valeurs individuelles sont mises au premier plan.

Notre interrogation sur la manière dont les femmes attribuent du sens à l'argent porte sur une population spécifique. L'étude empirique se focalise sur des couples dont les deux partenaires gagnent de l'argent et sont issus d'un milieu où l'idéal démocratique est très présent : les classes moyennes à capital culturel élevé. À partir des années 1960, le processus général de désinstitutionnalisation et de démocratisation, actif notamment dans la famille, accompagne un changement sociostructurel important depuis les années 1970 : l'arrivée des nouvelles couches moyennes. Tout donne à penser que les couples appartenant à ces milieux caractérisés par un fort capital culturel portent de manière prototypique cet idéal démocratique (Lenoir, 1985 ; Hutmacher, 1993). Les femmes de ce milieu social spécifique, où le genre est partiellement problématisé, ont des valeurs qui leur permettent de valoriser le principe d'égalité entre les sexes et d'autonomie des femmes ; elles ont tendance à accepter une prise de distance par rapport aux hommes, le divorce ou l'indépendance financière des femmes. De même, la lucidité partielle de ces femmes en matière de domination masculine peut les rendre intolérantes à l'égard de certains de ses aspects, pouvant dès lors les inciter à entreprendre des démarches pour tenter d'en modifier certains éléments en faveur de leur émancipation, c'est-à-dire à s'affranchir du modèle de genre conventionnel

3. Si notre étude s'appuie notamment sur des travaux sur le genre parfois qualifiés de «recherches féministes», nous préférons désigner notre approche de sociologique, soulignant ainsi qu'elle mobilise des ressources théoriques et empiriques de cette discipline ne relevant pas forcément des rapports sociaux de sexe.

auquel elles sont assignées⁴. Les femmes qui nous intéressent dans cette recherche ont ainsi les ressources pour penser leur émancipation des rapports sociaux de sexe, comparativement à la génération de leur mère et aux femmes d'autres milieux sociaux : elles disposent de ressources matérielles, par l'intermédiaire de leur salaire. Elles ont des ressources idéologiques et des compétences culturelles, partiellement tributaires de leur capital scolaire important, par leur *ethos* de classe. Ces deux ressources, qui caractérisent notre population spécifique en Suisse, concernent également des populations de femmes dans d'autres pays occidentaux, marqués eux aussi par l'entrée massive des femmes sur le marché du travail à partir de la fin des années 1960 et donc par leur accès à de l'argent personnel, ainsi que par l'accroissement de l'idéal démocratique d'autonomie des femmes et d'égalité entre les sexes. Les résultats de notre étude visent dès lors à s'étendre à ces autres pays.

La construction d'un rapport éthique à soi-même

Nous émettons l'hypothèse que les femmes qui ont les ressources pour penser leur émancipation sont aussi *contraintes* à une certaine exigence d'égalité et d'autonomie : elles doivent se profiler comme des sujets égalitaires et autonomes. Cet impératif, qui se reflète notamment dans leur rapport à l'argent, relève d'un *souci de soi*, pour reprendre à notre compte le concept de Foucault (1984, III : 57-58), défini en tant qu'«intensification du rapport à soi par lequel on se constitue comme sujet de ses actes». Les théories de la subjectivation élaborées par cet auteur nous semblent particulièrement pertinentes pour notre recherche⁵. Dans son projet de reconstruction historique de l'individu moderne caractérisé par une place importante accordée à la subjectivité, Foucault s'appuie sur des textes de la Grèce antique pour montrer qu'à cette période, une minorité de personnes, des hommes cultivés de milieux privilégiés, apprennent progressivement à se constituer en tant que sujet éthique. C'est une morale où «l'élément fort et dynamique est à chercher du côté des formes de subjectivation et des pratiques de soi [...]. L'accent est mis [...] sur les formes des rapports à soi, sur les procédés et les techniques par lesquels on les élabore, sur les exercices par lesquels on se donne à soi-même comme objet à connaître, et sur les pratiques qui permettent de transformer son propre mode d'être» (Foucault, 1984, t. 2 : 42). À cette période, la problématisation de soi s'adresse uniquement aux hommes libres, appartenant à l'élite et reconnus comme *homo politicus*. Relevant d'un privilège, elle ne concerne pas les personnes appartenant aux catégories dominées dépourvues d'autonomie, telles que les femmes, les enfants ou les esclaves. Or, nous assistons actuelle-

4. La notion d'émancipation est à comprendre du point de vue des femmes dans un contexte historique particulier. Elle a une connotation normative liée à ce point de vue situé dans un contexte d'idéal démocratique d'égalité et d'autonomie; il s'agit de dépasser une mauvaise situation, éloignée de cet idéal, pour aboutir à une meilleure situation, congruente à cet idéal.

5. Pour une discussion critique de l'apport des réflexions foucauldienne à la sociologie, se référer au numéro de *Sociologie et sociétés*, vol. 38, numéro 2, 2006, *Michel Foucault : sociologue?*, sous la direction de Marcelo Otero.

ment en Occident à une démocratisation relative de l'accès à l'individualité. À partir du XIX^e siècle, mais surtout du XX^e, les femmes intègrent progressivement le processus d'individualisation et de subjectivation. Elles acquièrent les bases matérielles et idéologiques leur permettant de réclamer un statut de sujet. Les réflexions théoriques de Foucault semblent dès lors pouvoir s'appliquer aujourd'hui aux femmes, nous permettant d'investiguer les formes contemporaines de ce rapport à soi dans un contexte marqué par l'émergence relativement récente de l'idéal d'émancipation. Les femmes du milieu spécifique qui nous intéresse pour notre recherche ont un souci de soi qui les incite à porter une attention à elles-mêmes, à leurs pratiques. Elles se problématifient en lien avec l'idéal démocratique. Le souci de soi se réfère implicitement aux rapports de domination entre les sexes, dont certains aspects ne sont plus tolérés dans le contexte actuel : les femmes ne veulent plus se soumettre aux hommes, elles refusent d'être limitées ou contrôlées par eux, etc. Le souci de soi en matière d'idéal démocratique impose des pratiques liées à cet idéal, il est «orienté vers une éthique», pour reprendre l'expression de Foucault. Les femmes manifestent ainsi des exigences éthiques dans des mots ou des gestes ordinaires de leur vie quotidienne, notamment concernant leurs usages de l'argent. Séparer son argent personnel de l'argent du couple, payer avec son argent personnel des objets pour la famille, comparer régulièrement les apports de chaque conjoint au compte du ménage, etc. relèvent de pratiques de subjectivations leurs permettant d'intégrer au quotidien les notions d'égalité et d'autonomie. Ces pratiques de soi sont structurées et structurantes ; elles se réfèrent à l'idéal d'émancipation des femmes dans le but d'aboutir à cette nouvelle forme d'existence émancipée. Le rapport à l'argent des femmes révèle ainsi un *souci de soi*, une réflexivité permanente sur leurs pratiques, qui leur permet de façonner leurs dispositions et de se construire comme sujet. L'appropriation de l'idéal démocratique d'égalité et d'autonomie par les femmes relève ainsi d'un véritable travail personnel de transformation de soi. Ce travail de soi est soutenu par *Le nouvel esprit du capitalisme* (Boltanski et Chiapello, 1999) ou *La culture du nouveau capitalisme* (Sennett, 1998, 2006), caractérisant la modernité avancée qui non seulement encourage, mais aussi contraint les individus à être des entrepreneurs de soi, à se porter et à s'autogouverner.

L'étude empirique

Vingt-quatre entretiens ont été réalisés avec les deux partenaires de couples hétérosexuels, cohabitants (mariés ou non), âgés de 32 à 45 ans et ayant des enfants à charge de moins de 15 ans. Les personnes interrogées travaillent à plein temps ou à temps partiel, avec des taux de participation au marché du travail tendanciellement plus élevés chez les hommes que chez les femmes. Nous avons choisi des personnes avec un niveau de formation universitaire ou para-universitaire à capital culturel élevé, tendanciellement les plus à même d'être sensibilisées aux normes d'égalité et d'autonomie et de les mettre en œuvre. Par «professions à capital culturel élevé», nous entendons des professions telles que celles liées à l'enseignement, le travail social, l'éducation, la culture ou la communication (Bourdieu, 1979). Nous avons opté pour une définition

délibérément large des «classes moyennes à capital culturel élevé» afin de ne pas tomber dans le piège d'un modèle causal trop simpliste⁶. Les professions ont prioritairement été choisies du côté des femmes: étant structurellement davantage intéressées que les hommes au changement en termes d'émancipation, ce sont elles qui sont susceptibles de porter la problématique de l'émancipation dans le couple. Dans le but d'affiner notre analyse, les 24 entretiens ont été précédées et suivies de 7 entretiens exploratoires avec une population plus large: personnes célibataires, sans enfants, plus âgées, séparées ou divorcées. Un second entretien a été effectué avec les quatre partenaires de deux couples, précédemment interviewés, qui ont vécu une rupture depuis le premier entretien, afin notamment de saisir une éventuelle activation plus explicite de soucis de soi de la part des femmes séparées.

Les entretiens compréhensifs semi-directifs nous ont paru la méthode la plus adéquate pour cerner la manière dont les individus attribuent des significations à l'argent. Les discours sur les représentations et les pratiques nous ont aussi permis de déceler les ressentis (colères, frustrations, satisfactions, détachement, etc.) et les contradictions des personnes interviewées. Chacune d'entre elles a été interrogée, de manière séparée, sur ses pratiques et représentations relatives à l'argent dans sa vie quotidienne, ainsi que sur celles de sa ou son partenaire. Les questions étaient explicitement ouvertes afin de laisser libre court à l'expression de nouvelles thématiques, ou au déploiement de tensions ou contradictions qui auraient pu être dissimulées dans des questions plus fermées.

Enfin, dans cette recherche, les entretiens ont un statut analytique, et non illustratif ou restitutif (Demazière et Dubart, 1997). Notre objectif n'est pas d'effectuer une monographie descriptive des usages de l'argent, mais de restituer, derrière des descriptions de cas particuliers, quelques-uns des mécanismes sociaux fondamentaux qui traversent ces personnes et leur rapport à l'argent. Les entretiens cités dans cet article ne constituent ainsi pas des cas à part, mais ont été choisis pour leur caractère typique.

ANALYSE

Les soucis de soi en matière d'idéal démocratique

L'analyse des entretiens montre que les femmes interviewées investissent leur argent de sens et de significations en lien avec l'idéal démocratique. Ce dernier constitue pour les femmes de cette étude une exigence éthique, qu'elles expriment à travers leur rapport à l'argent sous forme de *soucis de soi*. Les différents soucis constituent autant d'arguments différents visant à soutenir cet idéal. Ainsi, pour reprendre quelques cas d'études, une interviewée que nous avons prénommée Alice sépare minutieusement dans son portefeuille son argent personnel de l'argent du couple, par souci de non-instrumentalisation: elle cherche à se convaincre qu'elle n'est pas lésée par son parte-

6. Pour une discussion critique sur le modèle causal entre origines sociales et pratiques ou discours, cf. notamment Lahire (1995).

naire en contribuant davantage que lui. Élise, une autre interviewée, paie avec son argent personnel un tableau pour leur logement, qu'elle aurait pu, selon leur accord conjugal, financer avec l'argent du ménage, par souci de non-dépendance : elle veut se rappeler qu'elle ne dépend pas de l'argent d'un homme. Dans l'entretien, elle explique son point de vue tout en prenant conscience de son enjeu de marquage :

[...] c'est vrai que c'est moi qui ai payé. C'est marrant ! C'est un cadeau que je me suis fait à moi, c'est à mon nom et c'est mes choses, mais c'est vrai quand même que l'aspect de dire : « J'ai mes comptes, j'ai mon salaire, j'ai des choses qui sont vraiment à moi », c'est quelque chose qui m'est important ! Indéniablement ! Sûrement bien plus que lui !

En effet, son mari Éric, contrairement à elle, n'emploie jamais son compte personnel et paie l'ensemble de ses dépenses à partir du compte commun. Il vient par exemple de s'acheter un vélo à 2 700 CHF⁷ en puisant dans le compte collectif. Florence, une autre interviewée, tient à donner la même somme de 2 000 CHF/mois que son mari au compte du ménage. Cela, bien qu'elle gagne la moitié moins d'argent que lui (elle gagne 3 000 CHF/mois et lui 6 000 CHF/mois) et qu'il lui reste ainsi mensuellement quatre fois moins d'argent personnel que lui. Elle cherche ainsi à se convaincre, dans un souci d'égalité des tâches, qu'elle peut assumer la responsabilité de pourvoyeuse économique du ménage, au même titre que son compagnon. Enfin, Géraldine, dont le mari lui reproche régulièrement d'effectuer des dépenses « inutiles », achète des objets liés au ménage (pour leur bébé ou pour la cuisine) avec son argent personnel et non celui du couple, par souci anti-tutélaire : elle affirme ainsi secrètement son refus d'être contrôlée par son mari⁸.

Les soucis de soi ne sont pas exclusifs ; ils peuvent être cumulés par une même personne. Ils varient en fréquence et en intensité. Dans leur mise en œuvre, ils peuvent être évoqués sous forme discursive, en tant qu'intention, idéal ou valeur auxquels souscrivent les interviewées. Ils peuvent aussi se situer sur le plan des pratiques, comme marquage concret. Les discours des femmes attestant de soucis de soi ne sont pas des discours convenus : ils sont motivés par des croyances de fond, des valeurs profondément ressenties qui rendent intolérables certains aspects de la domination masculine. Souvent liés à des tensions internes ou avec leur partenaire, les soucis de soi occupent une place centrale dans leurs propos.

Le marquage des différents soucis de soi à travers leur rapport à l'argent s'effectue de manière consciente, semi-consciente, voire inconsciente, selon les personnes et les soucis manifestés : si les femmes cherchent à exprimer quelque chose à travers leur rapport à l'argent en matière d'idéal démocratique, elles ne le font pas forcément de façon lucide et réflexive. De manière générale, les femmes ne formulent pas explicitement leurs soucis de soi. Ces derniers relèvent davantage de l'implicite ; ils semblent motivés par des dispositions éthiques d'égalité et d'autonomie, liées à leur *ethos* de

7. Au moment de la conduite des entretiens, 100 francs suisses valent environ 96 dollars canadiens ou 68 euros.

8. Pour une description approfondie des huit principaux soucis de soi décelés dans les entretiens, se référer à Bachmann (2009).

classe. En tant que sociologue, nous accompagnons ces femmes dans leur processus de problématisation d'enjeux parfois très chargés émotionnellement. La situation d'entretien semble leur donner l'occasion de clarifier leurs tâtonnements et de les renseigner implicitement sur leurs stratégies plus ou moins conscientes visant à marquer leur argent en termes d'émancipation.

Le travail de subjectivation à travers l'affirmation du «je»

Les soucis des femmes interviewées attestent d'un processus de subjectivation en œuvre. Ce processus se décèle particulièrement bien dans le souci de prévoyance d'Élise, qui consiste à se rappeler ou à se convaincre qu'on peut s'assumer financièrement en cas de rupture. S'il est évident pour Élise de gagner sa vie, elle raisonne, contrairement à son ami Éric, en termes de rupture potentielle et insiste sur l'importance de pouvoir disposer facilement de son argent en cas de séparation : «*[Notre système] me convient, dit-elle, parce que j'ai l'impression que si demain on se sépare, je peux en quelques heures récupérer mes billes et m'en sortir sans problème.*» Elle insiste à plusieurs reprises sur l'importance de pouvoir se prémunir contre une rupture potentielle :

[Le salaire] a une influence, ce n'est pas que le salaire, c'est aussi un peu cette volonté de se dire, même seule, je n'ai pas de problème, je sais que j'ai mes sous, j'ai mes comptes, j'ai mes trucs, je peux m'en sortir. C'est ça ! Je crois que c'est vraiment ça ! Et même si globalement je ne pense pas, j'entends, on ne va pas se séparer demain, cette idée même seule...

Dans cette citation spécifique, mais aussi dans l'ensemble de son entretien, elle insiste sur le «moi» en tant que sujet pour marquer notamment son souci de non-dépendance et de prévoyance : «j'ai mes sous», «j'ai mes comptes», «j'ai mes trucs», «c'est moi qui ai payé», je me fais un cadeau «à moi», «à mon nom», «c'est mes choses», etc.

L'assimilation subjective d'une réalité objective

Les soucis de soi consistent parfois à assimiler subjectivement une réalité objective. Dans notre recherche, plusieurs femmes manifestent des soucis de soi malgré certaines modifications de leurs conditions objectives. Elles ne semblent pas avoir intégré totalement que des aspects de leur situation ont objectivement changé depuis leur enfance ou leur adolescence, ou depuis la génération de leurs mères. On assiste à une inertie ou une *hystérésis* des habitus, pour reprendre l'expression de Bourdieu : les modifications des structures objectives et de la position objective ne sont pas accompagnées de leur assimilation subjective, sous forme de dispositions. Dans ce cas, les habitus tendent à reproduire des structures proches de celles de leurs conditions de production. Dans le cadre de notre recherche, le décalage entre la position objective qui s'est partiellement modifiée au cours du temps et les dispositions subjectives encore marquées par une socialisation passée ou liée à la génération précédente de femmes motive

certaines femmes à mettre en œuvre des soucis de soi. Ceux-ci permettent d'assimiler *subjectivement* une condition objective nouvelle dans leur propre trajectoire ou comparativement à la génération précédente de femmes. Ainsi, si les soucis de soi des femmes consistent à transformer certaines de leurs dispositions, ils peuvent également permettre d'intégrer le changement de leur condition : à intégrer subjectivement qu'elles gagnent leur argent, qu'elles ne dépendent plus de leur partenaire, qu'elles ne sont pas contrôlées financièrement, etc.

Dans nos entretiens, le décalage entre dispositions et conditions objectives se trouve de manière paradigmatique chez Élise. Celle-ci est bien insérée professionnellement et gagne un salaire important (8 000 CHF/mois), supérieur à celui de son compagnon (7 000 CHF/mois) ; elle ne dépend pas du salaire de son ami. Or, certaines de ses dispositions semblent encore ajustées aux conditions objectives de leur constitution, marquées par les mises en garde de sa mère à ne pas dépendre financièrement d'un homme ou par sa douloureuse expérience antérieure de dépendance financière. Elles sont dès lors en décalage avec sa situation actuelle. Élise semble ainsi se penser subjectivement encore dépendante financièrement de son mari. Elle tient alors, comme nous l'avons vu, à marquer son indépendance financière en achetant un tableau avec son argent personnel. Elle s'approprie ainsi subjectivement la réalité objective de son autonomie financière. Le cas de Béatrice révèle également un tel décalage entre dispositions et conditions objectives actuelles. D'une part, les injonctions de sa mère à ne pas dépendre financièrement d'un homme, et sa difficile expérience de dépendance financière de sa mère pendant son adolescence, l'ont prédisposée à être sur la défensive en matière de dépendance financière. Elle a pendant longtemps manifesté un souci de non-dépendance financière et un souci de prévoyance, raisonnant en termes de rupture potentielle. Elle affirme notamment qu'elle a toujours tenu à pouvoir entretenir financièrement seule son enfant et qu'il s'agissait même d'une condition nécessaire pour la maternité. Elle refuse par ailleurs d'être entretenue financièrement par son ami lorsqu'elle reprend des études quelques années auparavant. D'autre part, elle est dans une réalité objective d'une relation de couple qui dure. Elle affirme alors être surprise d'être toujours en couple, ses dispositions à la méfiance étant ainsi confrontés à sa situation objective : *«Moi, ma surprise, c'est que je vis encore avec le père de mon fils, alors que j'ai toujours pensé ma vie en disant je dois être capable d'entretenir [seule] mes enfants ou mon enfant.»* Cette prise de conscience de sa situation objective de couple qui dure semble avoir estompé son souci de non-dépendance : elle ne manifeste pas un tel souci dans son entretien.

Le travail réflexif pour éviter le marquage concret

Le décalage entre position objective et dispositions subjectives n'engendre pas forcément la manifestation concrète de soucis de soi. L'assimilation subjective de sa position et de ses ressources objectives peut se faire également par un travail de rationalisation ou de réflexivité sur ses ressources : les femmes se souviennent ou se persuadent de leur indépendance financière, qu'elles ont les moyens financiers leur permettant de quitter

leur mari, etc. C'est à travers un tel travail réflexif que Valérie se remémore qu'elle peut subvenir à ses besoins en cas de rupture, étant donné qu'elle a une bonne formation et un emploi. Ce rappel lui évite de marquer de manière concrète un souci de prévoyance : « *Comme j'ai un travail, je me dis : « Même si ça devait finir, moi, je peux subvenir à mes besoins et à ceux de mes enfants. » Alors c'est réel mais je peux subvenir, donc je ne suis pas non plus inquiète pour ça. »* À ses ressources financières objectives s'ajoute la conscience de ses ressources. Elle pose un regard réflexif sur sa dépendance financière (« *je me dis que...* »), la rationalise et la relativise en se rassurant qu'elle peut subvenir à ses besoins. Elle n'a donc pas besoin de marquer son argent comme de l'argent disponible en cas de rupture. De même, lorsque Patricia se sent angoissée par sa situation de dépendance financière envers son mari, elle prend en compte sa peur et effectue un travail réflexif pour se rassurer : elle se rappelle qu'elle est capable de vivre seule tout en entretenant un enfant, ayant déjà fait cette expérience auparavant. Ainsi consciente de ses ressources financières potentielles, elle ne marque dès lors pas concrètement son souci de non-dépendance ou de prévoyance dans ses usages de l'argent.

Le déni ou l'ignorance des hommes envers les préoccupations de leurs compagnes

Comment les hommes réagissent-ils aux préoccupations de leurs compagnes ? De manière générale, la plupart des hommes ne semblent pas saisir les soucis de soi que leurs partenaires expriment à travers leurs usages de l'argent. Si leur réaction peut être interprétée comme une stratégie d'hommes visant à préserver leurs privilèges de genre en ignorant les aspirations d'égalité et d'autonomie des femmes, elle peut aussi être comprise comme un aveuglement : les hommes, par leur position privilégiée dans les rapports sociaux de sexe, ne peuvent saisir les préoccupations de leurs compagnes en termes d'émancipation. Leurs cadres de référence particuliers ne leur permettent pas de comprendre ce qui se trame derrière le rapport à l'argent de leurs compagnes. Le cas de Marc est à ce titre révélateur. Manon tient à tout prix à payer ses cours de théâtre avec son argent personnel dans un souci d'accomplissement biographique, alors que son ami n'y tient pas particulièrement. Marc ne reconnaît pas ce marquage en tant que tel. Il trouve simplement « *mignon* » la rigueur avec laquelle sa compagne rembourse assidûment ses cours de théâtre. Cela l'amuse, à en croire les mots de Manon : « *Lui, ça le fait toujours sourire quand je le rembourse, mais pour moi, c'est important.* » Le sourire de Marc sur le geste de Manon, qui peut être perçu comme de l'amusement empathique, montre en tout cas que Marc n'a pas saisi ou prétend ne pas saisir le souci d'accomplissement biographique de sa compagne. Une même réaction de déni ou d'ignorance à l'égard du souci de soi de sa compagne se trouve également chez Lucien. Sa compagne Léa tient à préserver un espace financier à elle. Par souci de prévoyance, elle épargne mensuellement de l'argent sur son compte personnel. Or, Lucien ne comprend pas, ou prétend ne pas comprendre, l'attitude de sa compagne qui consiste à mettre à l'écart son argent et donc à ne pas partager ses économies avec

lui. Se trouvant dans une situation financière difficile, il s'attend plutôt à ce qu'elle soit solidaire à son égard. Enfin, le cas d'étude de Simon révèle également l'incompréhension que les hommes semblent manifester à l'égard des pratiques de leurs compagnes. Son amie Sabine, dont la trajectoire est marquée par des discriminations de genre, manifeste une certaine méfiance envers les hommes et donc envers son compagnon. Elle craint notamment de contribuer plus que lui aux comptes du ménage. Elle comptabilise méticuleusement les contributions de chacun dans un compte commun. À ses yeux, les deux partenaires sont habités par «*la peur d'être exploité par l'autre*», et cette peur serait la source de conflits. Simon, de son côté, ne partage pas les préoccupations de sa compagne et semble dès lors avoir de la difficulté à comprendre la posture de Sabine.

Le déni ou l'ignorance des hommes envers les soucis de soi de leurs partenaires s'accompagnent parfois d'un certain dénigrement moral. La réaction d'Alain aux gestes de sa compagne Alice est éloquent à ce titre. Nous avons vu précédemment que celle-ci attache de l'importance à établir une frontière nette entre l'argent personnel et l'argent du ménage; elle sépare par ailleurs concrètement les deux types d'argent dans son portefeuille. Questionné sur une éventuelle division entre l'argent collectif et personnel dans son portefeuille, il répond indigné: «*Non! Je ne peux pas, c'est n'importe quoi!*» Vouloir posséder son propre compte bancaire, souligner l'importance de l'argent à soi, séparer minutieusement l'argent personnel de l'argent du ménage dans son portefeuille, demander de l'argent de poche personnel relèvent de pratiques et discours pouvant être associés à du calcul intéressé, de l'individualisme ou de l'égoïsme, socialement dévalorisés. Ils sont d'autant plus déconsidérés dans le cadre spécifique de la famille, marqué par des valeurs de non-calcul, de partage et de générosité. Par contre, la mise en avant du désintéret, du détachement par rapport aux choses vulgaires, terre-à-terre de la vie comme l'argent, délivre de la grandeur, du prestige social et de la supériorité (Mauss, 1999 [1950]). En percevant les discours et pratiques des femmes associés à leurs soucis de soi comme de futiles agitations, en les considérant inutiles ou vulgaires, les hommes dénigrent implicitement ces pratiques et discours. Ils ne reconnaissent pas les enjeux de lutte sociale de leur compagne en tant que tels. Par une opération de traduction, ils transforment l'enjeu de lutte individuelle associée à une problématique sociale, la domination masculine, en un enjeu de lutte morale. Les hommes renforcent ainsi leur position privilégiée.

CONCLUSION

Nous étudie s'est focalisée sur le rapport à l'argent des femmes. Nous avons cherché à prendre au sérieux leurs gestes ordinaires relatifs à l'argent et à décrypter leurs sens. Cela dans le contexte sociohistorique actuel caractérisé par l'accès relativement récent des femmes à leur autonomie financière, ainsi que par une intensification de l'idéal démocratique d'égalité entre les sexes et d'autonomie des femmes, alors que le genre structure encore l'ordre social. Nos résultats empiriques montrent que les femmes en couple qui ont les ressources matérielles et idéologiques pour penser leur émancipation

ne sont pas passives ou résignées face à la domination masculine. Jugeant intolérables certains de ses aspects, elles se problématissent en termes d'autonomie et d'égalité entre les sexes à travers leur rapport à l'argent. Elles expriment des soucis de soi. Ceux-ci, qui mobilisent parfois une affirmation récurrente du «je» dans les discours, peuvent consister à assimiler subjectivement une réalité objective ou relever d'un travail réflexif pour éviter un marquage concret dans les pratiques. Les femmes ancrent une problématique centrale concernant leur émancipation dans des gestes ordinaires, d'apparence banale ou insignifiante et souvent invisibles pour un regard extérieur, à commencer par celui de leur compagnon. L'analyse du rapport à l'argent des femmes constitue ainsi un révélateur privilégié d'un processus de subjectivation en cours.

Or, que dire de l'efficacité de ce processus de subjectivation ? Il convient de souligner à ce titre le caractère individuel des soucis de soi manifestés par les femmes à travers leur rapport à l'argent. L'analyse de nos résultats montre en effet que les femmes travaillent leur émancipation de façon individuelle et non collective. Elles concentrent principalement leurs efforts sur leurs dispositions (elles cherchent à se convaincre, à assimiler subjectivement, etc.) pour se constituer comme sujet éthique en matière d'idéal démocratique, sans pour autant poser un regard réflexif ou critique sur les structures créant ces dispositions. Leur remise en question en termes d'égalité et d'autonomie se fait par ailleurs de manière semi-consciente ou inconsciente, sans la reconnaissance de leurs partenaires conjugaux ou d'autres personnes ou instances. On assiste ainsi à la personnalisation d'une problématique sociale. L'appropriation de l'idéal démocratique par les femmes sous forme de soucis de soi déguise ainsi des problèmes sociaux relatifs à la domination masculine en problèmes personnels, psychologiques, relationnels et éthiques. La problématisation de soi atteste ainsi d'un double enfermement. D'une part, elle témoigne d'un cloisonnement par la psychologie, qui met principalement l'accent sur les individus sans considérer les rapports sociaux qui les traversent, contrairement à l'approche des sciences sociales. D'autre part, les soucis de soi des femmes attestent un enfermement plus abstrait par l'éthique, en termes d'idéal démocratique, qui valorise l'idée du droit et de la responsabilité individuelle. Ce double enfermement relève également d'une double euphémisation, qui empêche de penser les rapports sociaux en tant que tels. La critique sociale est ainsi évacuée.

Le passage d'une conception sociale à une conception psychologique et éthique des problématiques sociales n'est pas nouveau : comme nous l'avons vu dans l'introduction, ce mouvement s'amorce déjà en Occident à partir des années 1970, où les membres des nouvelles couches moyennes se dépolitisent à travers un mouvement de psychologisation et de moralisation. Dans un contexte de modernité avancée où les valeurs individuelles sont placées au premier plan, le passage d'une conception sociale à une conception individuelle du social relève ainsi d'une caractéristique intrinsèque aux sociétés modernes actuelles. Gauchet (2002 : II) parle à ce titre de la «déconstitution paradoxale» qui accompagne la démocratie, où on ne se conçoit plus en tant qu'acteur inscrit dans un collectif, mais en tant qu'individu. La croyance en des solu-

tions collectivistes, très présente dans les années 1980, disparaît progressivement au profit de revendications de droits individuels. Selon Gauchet (2002), cette tendance à l'individualisation où la responsabilité individuelle et le travail de soi sont mis en avant se repère à tous les niveaux du social et entraîne de nouveaux problèmes⁹. On assiste alors à une *démocratie contre elle-même*, pour reprendre le titre de son ouvrage, «une démocratie qui se manque elle-même. Elle se reconnaît dans ses conditions d'existence; mais elle se méconnaît dans ses conditions d'exercice. Pis, elle érode ses bases de fait au nom de ses fondements de droit» (Gauchet, 2002: XII). Si ce mouvement n'est pas nouveau, les résultats de notre étude donnent à penser qu'il se radicalise actuellement.

Ajoutons également que la personnalisation d'une problématique sociale, où les problèmes sociaux sont déguisés en problèmes personnels, relationnels ou éthiques est une personnalisation genrée: ce sont les femmes, et non les hommes, qui portent de manière individuelle la lutte contre la domination masculine. Les privilèges des hommes ne sont ainsi pas remis en question. On assiste ainsi à une reconfiguration du genre qui intègre les valeurs contemporaines d'émancipation des femmes et de valorisation de l'individu. Si on s'interroge sur l'appropriation de l'idéal démocratique par les partenaires conjugaux, on constate que la critique féministe se transforme en un travail individuel de subjectivation effectué par les femmes sur elles-mêmes. C'est comme si la militante féministe des années 1970, qui exprimait sa colère et son indignation dans l'espace public, était retournée dans son foyer pour militer avec elle-même, pour faire un travail sur elle en matière d'idéal démocratique: «*Tu ne me contrôleras pas! Tu ne m'instrumentalises pas! Je ne dépendrais pas financièrement de toi! Je peux te quitter quand je veux! etc.*», se dit-elle en s'imaginant s'adresser à son partenaire. La lutte existe, elle est bien présente, mais elle s'effectue de manière individuelle et silencieuse, sans l'appui de la critique sociale des rapports sociaux de sexe. Les résultats de la présente recherche convergent vers d'autres recherches. Ils font écho aux analyses qui soulignent le succès du développement personnel pour répondre aux contraintes sociales éprouvées par les femmes (Requillé, 2008; Jonas, 2006; Hochschild, 2003). Notre étude rejoint également les recherches qui montrent que si les discours sur la domination masculine existent, ils sont marginalisés, et perçus comme dépassés par la plupart des femmes, qui sont convaincues que l'égalité entre les sexes est atteinte. L'accent porté sur les individus, avec leurs choix et leurs libertés, où les femmes, dans une perspective essentialiste, sont invitées à revendiquer leur «féminité», c'est-à-dire à se restreindre aux attributs de la catégorie sociale du féminin définie socialement comme subordonnée à celle du masculin, empêche les femmes de se revendiquer comme «féministes» et de contester politiquement l'ordre de genre (McRobbie, 2009; Guénif-Souilamas et Macé, 2004; Delphy, 1998).

9. Sur le plan institutionnel, citons à titre d'exemple les politiques de l'emploi qui invitent les chômeurs à prendre le profil d'entrepreneurs (Astier, 2007; Schultheis, 2004) ou les politiques d'assistance publique qui encouragent les assistés à se conformer à la nouvelle figure de l'«assisté actif» (Frauenfelder et Togni, 2007).

RÉSUMÉ

Cet article traite de la question de l'appropriation de l'idéal démocratique d'autonomie et d'égalité par les femmes, à travers leur rapport à l'argent dans le couple. Il porte sur la manière dont les femmes donnent du sens à l'argent dans un contexte idéal d'émancipation, mais aussi d'inégalités objectives entre les sexes. Le rapport à l'argent sert ainsi de révélateur d'une identité, d'une autonomie réclamée ou de sa place dans la division sexuelle du travail. Notre étude montre que pour les femmes qui ont les conditions pour penser leur émancipation, l'idéal démocratique s'impose comme un *souci de soi*. Leurs exigences éthiques, révélées dans leur rapport à l'argent, se réfèrent implicitement aux rapports de domination entre les sexes dont certains aspects ne sont plus tolérés. En tant que nouvelle norme sociale, ces exigences les incitent à passer du statut d'objet au statut de sujet à travers un travail de subjectivation, en lien avec l'idéal démocratique. En montrant qu'aujourd'hui les femmes travaillent leur émancipation sur un mode individuel et non collectif, et sans mobiliser la critique des rapports sociaux de sexe, cette recherche qualitative renouvelle la question de l'héritage du féminisme des années 1970.

Mots clés : genre, souci de soi, travail de subjectivation, autonomie, argent, couple

ABSTRACT

This article deals with the issue of women's appropriation of the democratic ideal of autonomy and equality, through studying the association of women in relationships to money. It considers the meaning women give to money in an ideal context of emancipation, as well as in one with objective inequalities between the sexes. Thus, the association with money serves as an indicator of identity, of the autonomy they claim or of their place in the gender division of work. Our study shows that for women in conditions where they are able to think about emancipation, the democratic ideal becomes a way to express a *care of the self*. Their ethical requirements, revealed through their association with money, implicitly reflect the domination of one gender by the other, some aspects of which are no longer tolerated. As a new social norm, these needs encourage them to move beyond the status of an object to that of a subject through subjectification work, in conjunction with the democratic ideal. In showing that today women strive for emancipation on an individual and not a collective level, without drawing upon a gender critique of social relationships, this qualitative research reintroduces the question of the feminist legacy of the 1970s.

Key words : gender, care of the self, subjectification work, autonomy, money, and couple

RESUMEN

Este artículo trata acerca de la cuestión de la apropiación del ideal democrático de autonomía e igualdad de las mujeres, a través de su relación con el dinero en la pareja. El artículo se centra en la manera como las mujeres dan sentido al dinero en un contexto de ideal de emancipación, pero igualmente de desigualdades objetivas entre los sexos. La relación con el dinero revela una identidad, una autonomía reclamada o un lugar en la división sexual del trabajo. Nuestro estudio muestra que para aquellas mujeres en condiciones de pensar en su emancipación, el ideal democrático se impone como una preocupación de sí. Sus exigencias éticas, reveladas

en su relación con el dinero, se refieren implícitamente a las relaciones de dominación entre los sexos, algunos de cuyos aspectos ya no son tolerados. Como nueva norma social, estas exigencias las incitan a pasar del estatus de objeto al estatus de sujeto, por medio de un trabajo de subjetivación, relacionado con el ideal democrático. Al mostrar que actualmente las mujeres trabajan por su emancipación a partir de un modo individual y no colectivo, y sin movilizar la crítica de las relaciones sociales de sexo, esta investigación cualitativa renueva la cuestión de la herencia del feminismo de los años 1970.

Palabras claves: género, preocupación de sí, trabajo de subjetivación, autonomía, dinero, pareja

BIBLIOGRAPHIE

- ASTIER, I. (2007), *Les nouvelles règles du social*, Paris, PUF.
- BACHMANN, L. (2009), *De l'argent à soi. Les préoccupations sociales des femmes à travers leur rapport à l'argent*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- BACHMANN, L., N. BENELLI et M. R. i Escoda (2003), «Les exclues du chômage», in *Sphères d'exclusion*, M. GIUGNI et M. HUNYADI (dir.), Paris, L'Harmattan, p. 125-158.
- BACHMANN, L., D. GOLAY, F. MESSANT-LAURENT, M. MODAK, C. PALAZZO et M. ROSENDE (2004), «Famille-travail: une perspective radicale?» (dir.), dans *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 23, n° 3, p. 4-10.
- BAUDELLOT, C. et D. SERRE (2006), «Les paradoxes d'une satisfaction. Ou comment les femmes jugent leur salaire», *Travail, genre et société*, n° 15, p. 121-138.
- BOLTANSKI, L. et E. CHIAPELLO (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- BOURDIEU, P. (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit.
- BRANNEN, J. et P. MOSS (1991), *Managing Mothers. Dual Earner Households after Maternity Leave*, Londres, Unwin Hyman.
- CHARLES, M. (1995), *Berufliche Gleichstellung — ein Mythos? Geschlechter-Segregation in der Schweizerischen Berufswelt*, Berne, OFS.
- CHAUVEL, L. (2006), *Les classes moyennes à la dérive*, Paris, Seuil.
- DELPHY, C. (1998), *L'ennemi principal. Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse.
- DEMAZIÈRE, D. et C. DUBAR (1997), *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple de récits d'insertion*, Paris, Nathan.
- FOUCAULT, M. (1984), *Histoire de la sexualité. I. La volonté de savoir; II. L'usage des plaisirs; III. Le souci de soi*, Paris, Gallimard.
- FRAUENFELDER, A. et C. TOGNI (2007), «Les «abus» à l'aide sociale: une rhétorique au cœur du gouvernement de la misère», *Carnets de bord en sciences humaines*, n° 13, p. 43-55.
- GAUCHET, M. (2002), *La démocratie contre elle-même*, Paris, Gallimard.
- GUENIF-SOUILAMAS, N. et E. MACÉ (2004), *Les féministes et le garçon arabe*, Paris, Éditions de l'Aube.
- HENCHOZ, C. (2008), *Le couple, l'amour et l'argent. La construction conjugale des dimensions économiques de la relation amoureuse*, Paris, L'Harmattan.
- HERTZ, R. (1986), *More Equal Than Others. Women and Men in Dual-Career Marriages*, Berkeley, University of California Press.
- HOCHSCHILD, A. R. (2003), *The Commercialization of Intimate Life. Notes from Home and Work*, Berkeley, University of California Press.
- HUTMACHER, W. (1993), *Quand la réalité résiste à la lutte contre l'échec scolaire. Analyse du redoublement dans l'enseignement primaire genevois*, Genève, SRED.
- JONAS, I. (2006), «L'antiféminisme des nouveaux «traités de savoir-vivre à l'usage des femmes»», *Nouvelles Questions Féministes*, 25, p. 82-96.
- LAHIRE, B. (1995), *Tableaux de familles*, Paris, Gallimard, Le Seuil.

- LANGEVIN, A. (1990), «Pédagogie de la circulation de l'argent dans la famille.» *Dialogue*, «Argent du couple et comptes familiaux», n° 109, p. 38-48.
- LENOIR, R. (1985), «L'effondrement des bases sociales du familialisme», *Actes de la recherche en sciences sociales*, p. 69-88.
- MCRROBBIE, A. (2009), «L'ère des *top girls*: les jeunes femmes et le nouveau contrat sexuel», in *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 28, n° 1.
- MARUANI, M. (1985), *Mais qui a peur du travail des femmes?*, Paris, Syros.
- MARUANI, M. (dir.) (1998), *Les nouvelles frontières de l'inégalité. Hommes et femmes sur le marché du travail*, Paris, La Découverte.
- MARUANI, M. (2000), *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte.
- MARUANI, M., et E. REYNAUD (2004), *Sociologie de l'emploi*, Paris, La Découverte.
- MAUSS, M. (1999 [1950]), *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France.
- OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE (OFS) (2003), *Vers l'égalité?*, Neuchâtel, OFS.
- OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE (OFS) (2008a), *Égalité entre femmes et hommes: la Suisse en comparaison internationale. Un choix d'indicateurs d'égalité dans les domaines de la formation, du travail et de la politique*. Neuchâtel, OFS.
- OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE (OFS) (2008b), *Vers l'égalité entre hommes et femmes. Situation et évolution*, Neuchâtel, OFS.
- OTERO, M. (dir.) (2006), «Michel Foucault: sociologue?», *Sociologie et sociétés*, vol. 38, n° 2.
- PAHL, J. (2000), «The Gendering of Spending Within Household», *Radical Statistics*, p. 38-48.
- PERROT, M. (1998), *Les femmes ou le silence de l'histoire*, Paris, Flammarion.
- POTUCHEK, J. L. (1997), *Who Supports the Family? Gender and Breadwinning in Dual-Earner Marriages*, Stanford, (CA), Stanford University Press.
- REQUILÉ, É. (2008), «Entre souci de soi et réenchantement subjectif. Sens et portée du développement personnel», *Mouvements*, vol. 2, n° 54.
- ROY, D. (2006), «L'argent du «ménage»: qui paye quoi?», *Travail, genre et société*, n° 15, p. 101-119.
- SCHULTHEIS, F. (1997), «Politiques familiales et inégalités sociales», in *Sociétés & Représentations*, n° 5, p. 121-134.
- SCHULTHEIS, F. (2004), «La stratégie européenne de l'emploi: entre lutte contre la précarité des jeunes et production d'un habitus flexible», *Revue suisse de sociologie*, 30, p. 303-318.
- SCHWEITZER, S. (2002), *Les femmes ont toujours travaillé; une histoire de leurs métiers aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Odile Jacob.
- SCOTT, J. W. (1991), «La travailleuse», in M. PERROT et G. FRAISSE (dir.), *Histoire des femmes en Occident, Tome IV*, Paris, Plon, p. 479-511.
- SENNETT, R. (2000), *Le travail sans qualité: les conséquences humaines de la flexibilité*, Paris, Albin Michel. (Sennett, Richard [1998] *The Corrosion of Character. The Personal Consequences of Work in the New Capitalism*, New York, Norton.)
- SENNETT, R. (2006), *La culture du nouveau capitalisme*, Paris, Albin Michel.
- THOMPSON, L. et A. J. Walker (1989), «Gender in Families: Women and Men in Marriage, Work, and Parenthood», *Journal of Marriage and the Family*, n° 51, p. 845-871.
- TICHENOR, V. J. (2005), *Earning More and Getting less. Why Successful Wives Can't Buy Equality*, Londres, Rutgers University Press.
- WILLIAMS, J. (2000), *Unbending Gender: Why Family and Work Conflict and What to Do about It*, New York, Oxford University Press.
- WILSON, G. (1990), «L'argent: formes de responsabilité et d'irresponsabilité dans le couple», *Dialogue*, 109, p. 6-23.
- WOOLF, V. (1992 [1929]), *Une chambre à soi*, Paris, Denoël.
- YODANIS, C. et S. Lauer (2007), «Managing Money in Marriage: Multilevel and Cross-National Effects of the Breadwinner Role», *Journal of Marriage and Family*, p. 1307-1325.
- ZELIZER, V. A. (2005), *La signification sociale de l'argent*, Paris, Seuil.